



HAL
open science

École doctorale économie-gestion de Montpellier (EDEG)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. École doctorale économie-gestion de Montpellier (EDEG). 2014, Université de Montpellier, Université Montpellier 1 - UM1, Université Montpellier 2, Université Paul-Valéry Montpellier 3, Montpellier SupAgro. hceres-02042271

HAL Id: hceres-02042271

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02042271>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de l'école doctorale n° 231



Economie-Gestion

Nouvelle Université de Montpellier
Université Montpellier 1 - UM1
Université Montpellier 2 - UM2
Université Paul-Valéry Montpellier 3
Montpellier SupAgro

Vague E - 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*Pour l'AERES, en vertu du décret du 3
novembre 2006¹,*

- Didier Houssin, président
- Jean-Marc Geib, directeur de la section
des formations et diplômes

Au nom du comité d'experts,

- Myriam Doriat-Duban

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Membres du comité d'experts

Présidente :

Mme Myriam DORIAT-DUBAN, Université de Lorraine

Experts :

M. Pierre-Emmanuel BERTHIER, Université Lumière Lyon 2

Mme Isabelle BOSSE-PLATIERE, Université de Rennes 1

M. Fabrice HERVE, Université de Bourgogne

M. Pierre SADRAN, Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Gilles PINSON



Date de l'évaluation : 2013-2014

Présentation de l'école doctorale

L'école doctorale *Economie-Gestion* (EDEG, ED 231) accueille les doctorants en économie et en gestion (181 au moment du rapport dont 94 en économie et 87 en gestion ; 167 lors de la visite) des universités Montpellier 1 (UM1) et Montpellier 2 (UM2), réunies au sein de la Nouvelle Université de Montpellier (NUM), de l'Université Montpellier 3 (UM3) et de l'Ecole Montpellier Supagro ainsi que ceux du Groupe Sup de Co Montpellier *Business School* (établissement associé) et, prochainement, de l'Université de Perpignan *Via Domitia* (UPVD).

Encadrés localement par 109 chercheurs ou enseignants-chercheurs habilités à diriger les recherches (HDR) dont 63 dirigent au moins une thèse actuellement et par 35 coencadrants non HDR, les doctorants sont rattachés à six laboratoires (cinq unités mixtes de recherche (UMR) et une équipe d'accueil (EA)), dans des proportions sensiblement différentes, selon que les équipes de recherche sont ou non pluri-disciplinaires en sciences sociales :

- MRM (Montpellier Recherche Management, EA 4557) : UM2, UM1, UM3, Montpellier Sup de Co, qui compte 69 doctorants,
- LAMETA (Laboratoire d'Economie Théorique et Appliquée, UMR CNRS 5474 et UMR INRA 1135) : UM1, Ecole SupAgro Montpellier, CNRS, INRA, UM3, qui compte 48 doctorants
- MOISA (Marchés, Organisations, Institutions et Stratégies d'Acteurs, UMR INRA 1110) : Ecole SupAgro Montpellier, INRA, CIRAD, CIHEAM, IRD, qui compte 35 doctorants,
- ART-DEV (Acteurs, Réseaux, et Territoires dans le Développement, UMR CNRS 5281) : CNRS, UM3, UM1, CIRAD, UPVD, qui compte 7 doctorants
- G-EAU (Gestion de l'Eau, Acteurs et Usages, UMR IRD 183) : IRD, Ecole SupAgro Montpellier, ENGREF, IRSTEA, CIHEAM, AgroParisTech, qui compte 1 doctorant,
- INNOVATION (Innovation et développement dans l'agriculture et l'agro-alimentaire, UMR INRA 951) : INRA, Ecole SupAgro Montpellier, CIRAD, qui compte 7 doctorants.

L'ED 231 a défini six thématiques de recherche transversales, actuellement redéfinies par unité de sens, dans le but de favoriser les échanges entre disciplines et les collaborations entre chercheurs et unités de recherche et qui se traduisent notamment par des coencadrements en économie-gestion (en santé, en économie expérimentale). Par l'intermédiaire des unités de recherche, l'EDEG participe à trois Labex dont le Labex ENTREPRENDRE (gestion, économie, droit).

En 2012-2013, 88 % des thèses bénéficiaient d'un financement (72 % d'entre elles d'un financement dédié), sans différence notable entre l'économie et la gestion. Le nombre de thèses soutenues varie selon les années (45 en 2011, 28 en 2012, 29 en 2013) ; la durée moyenne des thèses soutenues sur la période 2009-2013 est de 4,2 ans.

La gouvernance de l'école doctorale est assurée par une équipe de direction composée d'un directeur, d'un directeur adjoint et de trois chargés de mission (« Ouverture internationale et européenne », « Insertion Professionnelle » et « Relations institutionnelles »). L'EDEG comprend également un bureau composé de l'équipe de direction et des directeurs des unités de recherche. La constitution du conseil de l'ED est conforme à l'arrêté de 2006. Pour son fonctionnement, l'EDEG bénéficie d'un secrétariat assuré par un personnel BIATSS à temps plein (catégorie C) mis à disposition par l'UM1 et sera prochainement dotée d'un bureau dédié à la direction qui sera situé à proximité de celui de la secrétaire.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation par critère :

Fonctionnement et adossement scientifique

La gouvernance mise en place au sein de l'EDEG apparaît efficace tant dans son organisation (le bureau est chargé de la préparation des séances plénières et traitent des questions urgentes) que dans la réalisation de ses missions (par



l'intermédiaire des chargés de mission notamment). On peut néanmoins regretter, à titre secondaire, que le conseil de l'ED ne se réunisse que deux fois par an en formation plénière, ce qui n'est pas totalement conforme à l'arrêté du 7 août 2006 (qui recommande trois réunions au moins).

L'EDEG ne bénéficie pas d'un encadrement administratif lui permettant d'accompagner pleinement les projets de l'école (rédaction et actualisation du site en anglais, traitement des enquêtes, livrets de compétences, etc.), projets qui ne peuvent être actuellement mis en place malgré la forte implication du secrétariat. L'absence totale de soutien financier de l'UM3 peut paraître anormale ou pour le moins surprenante, même si peu de doctorants sont inscrits à l'EDEG (moins d'une dizaine). Son soutien, même symbolique, pourrait prendre la forme, par exemple, de financement d'heures d'enseignement ou de soutien à la mobilité, traduisant une implication réelle de l'établissement dans la formation de tous ses doctorants, y compris de disciplines qui y sont peu représentées.

Le comité s'interroge sur la possibilité de renforcer la politique scientifique de l'EDEG en s'appuyant davantage sur les thématiques transverses qu'elle a définies. Son rôle consiste actuellement à favoriser les collaborations et la pluri-disciplinarité mais une réflexion, dont la pertinence est probablement à discuter, pourrait être menée au sein du conseil de l'ED sur l'attribution de financements doctoraux fléchés sur ces thématiques, dès lors qu'elles constituent des priorités scientifiques pour les unités de recherche et les établissements.

Les doctorants de l'EDEG sont actuellement signataires de quatre chartes des thèses différentes selon leur établissement d'appartenance. La question d'une Charte commune est à l'étude au sein du collège doctoral mais le comité s'interroge sur la manière dont sera traitée la question des conditions de financements des thèses (obligation, seuil de financement, etc.) compte-tenu des différences disciplinaires, y compris entre l'économie et la gestion.

En matière de politique internationale, l'EDEG a su prendre en compte les remarques de la précédente évaluation et s'efforce de développer une véritable politique en s'appuyant, au-delà de l'accueil d'un grand nombre de doctorants étrangers (46 % des doctorants de l'EDEG), sur le chargé de mission désigné au sein de son conseil. Ainsi, ce dernier participe aux réunions du Groupe de Coimbra (participation au groupe de travail *Doctoral Studies and Research*). Une convention de coopération est actuellement en cours de signature avec le réseau des Universités de l'Afrique subsaharienne francophones et des discussions sont menées avec l'Université de Sherbrooke, notamment sur l'accueil réciproque de doctorants. Enfin, l'EDEG souhaite faciliter l'accès à l'information sur les études doctorales en son sein par la traduction de son site en anglais, ce qui paraît particulièrement opportun dans des disciplines où l'anglais devient la langue quasi exclusive.

D'un point de vue organisationnel, les doctorants soulignent l'efficacité de l'encadrement administratif qu'il importerait néanmoins de conforter. En particulier, les doctorants se félicitent de l'existence d'un interlocuteur unique dans un système institutionnel universitaire complexe qu'ils ont parfois du mal à appréhender.

Encadrement et formation

L'EDEG envisage l'encadrement des doctorants dans sa globalité, de l'inscription en thèse à l'insertion professionnelle des docteurs. La qualité de l'encadrement de l'ED s'observe dès le début de la thèse par le contrôle qu'elle exerce sur la faisabilité des sujets et l'aide à la recherche de financements, éléments qui favorisent la réalisation des thèses dans des délais raisonnables (4,2 ans en moyenne).

En matière d'encadrement des thèses, et suite à de longues discussions visant à trouver un consensus, l'EDEG a fixé depuis fin 2012 à huit le nombre maximal de doctorants par directeur de thèse (les codirections comptant pour moitié). Cette norme apparaît encore élevée mais la réalité de l'encadrement laisse penser que le nombre de doctorants suivis par un même directeur est, pour une grande majorité d'encadrants, bien inférieur à cette limite. En effet, si le nombre de doctorants suivis par un directeur est encore élevé pour une minorité de directeurs (un seul directeur dirige encore 9 thèses, dont 2 en codirection, et huit en dirigeant ou codirigeant entre 6 et 8), le nombre moyen de thèses encadrées par un HDR « actif » (dirigeant au moins une thèse) paraît raisonnable (2,6 doctorants par HDR actif en moyenne).

La durée des thèses semble stabilisée, un peu au-dessus de quatre ans sur la période 2009-2013, ce qui correspond à la durée des thèses traditionnellement observée dans les deux disciplines de l'EDEG.

Le nombre des abandons de thèse diffère sensiblement d'une année sur l'autre (respectivement 17, 14, 26 et 7 sur la période 2009-2013) ; le pic observé en 2011-2012 s'explique par l'instauration en 2011 d'une politique de refus de réinscription lorsque la soutenance paraît impossible dans un délai raisonnable. Il semble que la véritable efficacité de cette politique « curative » repose sur son impact préventif et incitatif, ce qui devrait se traduire à terme par des refus de réinscription exceptionnels. Si l'on ne retient que les abandons volontaires et non subis suite à un refus de



réinscription (environ 10 % de l'effectif), leur cause principale réside dans l'absence de financement ce qui doit encourager l'EDEG et les unités de recherche à poursuivre leurs efforts dans ce domaine.

Concernant la formation doctorale, celle-ci est jugée très pertinente par les doctorants car elle correspond à leurs attentes et à leurs besoins. Ils notent par ailleurs une nette amélioration suite à l'augmentation de l'offre de formations en gestion qui a permis un rééquilibrage entre les deux disciplines de l'ED (au préalable, les formations en économie dominaient). Les doctorants ont apprécié d'être entendus sur ce point. La formation doctorale proposée par l'ED est au final considérée par les doctorants comme utile pour leur travail de recherche ; son efficacité se mesure notamment par le gain de temps qu'elle permet. Ils considèrent également comme utiles les formations proposées par le collège doctoral. Ainsi, l'obligation d'un volume de formation (100 h) n'est pas vécue comme une contrainte mais comme une véritable formation à la recherche, en adéquation avec la thèse. Dans cette perspective, la volonté de développer une formation de master en gestion, ouverte aux doctorants qui n'ont pas suivi de master recherche, apparaît très opportune. Au-delà de la formation à la recherche, les doctorants apprécient également la conférence annuelle sur l'insertion professionnelle organisée par l'EDEG.

Bien que globalement très satisfaits, les doctorants regrettent la trop faible part des modules méthodologiques et scientifiques en anglais, même si la part des modules techniques en anglais va en s'accroissant. Ils déplorent aussi le démarrage un peu tardif des modules de formation doctorale qui se déroulent de février à juillet. Là encore, une solution pourrait être trouvée par une augmentation des moyens humains de l'ED, le secrétariat étant totalement accaparé par la gestion des soutenances, très concentrées en fin d'année, et les inscriptions et réinscriptions en thèse au 1^{er} semestre.

Les doctorants ont un véritable sentiment d'appartenance à l'école doctorale et apprécient de pouvoir échanger entre économistes et gestionnaires, dans le cadre des formations proposées. Cette collaboration entre doctorants des deux disciplines se traduit concrètement par l'organisation des *Doctoral Montpellier Meetings* (DMM), subventionnés en partie par l'EDEG (20 %), qui au-delà des aspects scientifiques ont aussi un impact fédérateur.

Les doctorants estiment que les formations du collège doctoral, mais aussi les événements et les conférences de l'association des doctorants « Contact », ont permis de créer une communauté montpellieraine des doctorants. Ils déplorent que certaines formations du collège doctoral (sur la publication en anglais), très prisées, n'offrent pas suffisamment de places.

Le suivi de la thèse est délégué aux unités de recherche, *via* la constitution de commissions (examen des inscriptions et des réinscriptions) et de comités de suivi de thèse (propres à chaque thèse, chargés du suivi scientifique). Les avis émis font ainsi l'objet d'une délibération collégiale dans les unités de recherche avant d'être transmis à l'ED qui examine chaque dossier. Néanmoins, les modalités de suivi diffèrent d'une unité de recherche à l'autre, parfois d'une équipe à l'autre au sein d'une même unité. La direction de l'EDEG manifeste une volonté d'harmoniser les pratiques par la Charte des thèses, ce dont le comité se félicite.

Suivi et Insertion

Le suivi de l'insertion professionnelle des docteurs par l'ED se fait à travers le croisement de deux sources : d'une part, la plateforme ADUM sur laquelle les docteurs indiquent leur situation professionnelle et d'autre part, les informations collectées auprès des directeurs de thèse et unités de recherche. Le secrétariat contrôle et valide les déclarations des docteurs. L'ED dispose ainsi d'une information fiable sur l'insertion professionnelle de ses docteurs mais qui, selon les périodes, apparaît plus ou moins complète. Ainsi, sur 102 thèses soutenues entre 2007 et 2009, l'ED dispose d'informations sur 90 docteurs alors que l'ED connaît le devenir professionnel de seulement 58 des 107 docteurs ayant soutenu sur la période 2010-2012.

Concernant l'insertion professionnelle, le comité constate un taux de placement des docteurs dans le secteur privé relativement faible (30 % en incluant les docteurs qui obtiennent un poste dans une école de commerce) mais ne s'en inquiète pas, soulignant la bonne insertion professionnelle des docteurs. Concernant l'insertion dans le secteur public, sur la période 2005-2012, 60 % des docteurs ont trouvé un emploi dans le secteur académique de l'enseignement supérieur, en France ou à l'étranger, et 10 % dans le secteur public hors recherche et enseignement supérieur.

Le comité fait enfin le constat d'une bonne insertion professionnelle des docteurs sur des postes en adéquation avec leur niveau de diplôme ; il note la forte présence d'emplois dans l'économie agricole et agro-alimentaire, des ressources naturelles et de l'énergie, de l'environnement et du développement durable, secteur important de l'économie montpellieraine, en lien avec les unités de recherche rattachées à l'ED.



- Appréciation globale :

L'école doctorale EDEG a su tirer avantage de sa bi-disciplinarité pour proposer un encadrement de qualité aux doctorants en économie et en gestion des établissements dont elle dépend : la formation est efficace et remplit ses objectifs (méthodologiques, scientifiques, professionnels), les procédures de sélection des contrats doctoraux et de suivi de thèse sont explicites, la complémentarité trouvée avec les autres acteurs de son environnement institutionnel (unités de recherche, collège doctoral) font de l'EDEG une force de proposition au service des doctorants (homogénéisation du suivi, amélioration de l'offre de formation transverse, etc.). L'EDEG a ainsi su créer un cadre propice à la réalisation des thèses dans un délai très satisfaisant (4,2 ans), dans des conditions financières favorables (88 % des doctorants sont financés) et peut se féliciter de la très bonne insertion professionnelle des docteurs qui ont bénéficié de ses services.

- Points forts :

- La gouvernance : efficace, collégiale, avec une équipe de direction attentive et réactive.
- Très bonne insertion professionnelle des docteurs.
- Capacité à situer l'action de l'ED, notamment en termes de formation, dans le contexte de la politique doctorale de site : homogénéisation des pratiques entre laboratoires et entre universités et écoles, participation active au collège doctoral, collaborations avec l'école de droit et science politique.
- Taux de financement des thèses élevé et en hausse.
- Formation appréciée par les doctorants, sentiment d'appartenance des doctorants à l'ED.

- Points faibles :

- Budget en forte baisse.
- Taux d'encadrement administratif insuffisant.

Recommandations pour l'établissement

Le comité encourage la direction de l'EDEG à poursuivre sa politique d'excellence au service des doctorants, tant dans les formations proposées que dans l'accompagnement tout au long de la thèse. Pour continuer à réaliser ses missions, il convient de doter l'EDEG de moyens humains et financiers suffisants. Le comité encourage donc les établissements dont elle dépend à renforcer l'encadrement administratif dont elle bénéficie afin qu'elle puisse mettre en œuvre ses projets et à rétablir le budget aux niveaux antérieurs afin qu'elle puisse mener une véritable politique de mobilité internationale.

Le comité encourage l'EDEG à continuer de jouer un rôle actif dans le collège doctoral afin que ce dernier développe des formations transverses adaptées aux doctorants. Le collège doctoral pourrait également être sollicité pour permettre à l'EDEG d'amplifier ses efforts en matière de développement international.

Le comité encourage enfin l'EDEG à continuer de développer la formation en anglais.



Observations de l'établissement

Monsieur Jean Marc GEIB
Section des Formations et des Diplômes
Agence d'Evaluation de la Recherche et de
l'Enseignement Supérieur (AERES)
20, rue Vivienne
75002 PARIS

Montpellier, le 23 juin 2014

Objet : Observations concernant les rapports des écoles doctorales

Monsieur,

Je tiens à remercier le comité de visite AERES pour la qualité des rapports d'évaluation concernant les écoles doctorales "Droit et science politique" et "Économie et Gestion".

J'ai bien noté les remarques formulées par le comité de visite et je veillerai à ce que celles-ci soient prises en compte par les directeurs de chacune de ces écoles doctorales.

Vous trouverez ci-joint les observations formulées par la directrice de l'école doctorale "Droit et science politique". Le directeur de l'école doctorale "Économie et gestion" n'a pas souhaité faire d'observations. En tant que président de l'Université Montpellier 1, je n'ai pas d'observation particulière à rajouter.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

Philippe AUGÉ
Président
Université Montpellier 1

